Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260609-2026_44-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
Commune de PLUSSULIEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre d'absents : 3
Procurations : 3
Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 4/06/2026

SEANCE DU MARDI 9 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le **neuf juin** à **dix-neuf** heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, GILET Philippe, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, LEVRIER Isabelle.

Étaient absents : TRÉGUIER Cécile, JULIEN Sandra, CRESCENCE Cyndia.

Procurations :
- Madame TRÉGUIER Cécile donne procuration à Madame OURVOUAI Martine.
- Madame JULIEN Sandra donne procuration à Madame LE LUDUEC Dominique.
- Madame CRESCENCE Cyndia donne procuration à Madame BALDASSINI Léa.

Secrétaire de séance : LEVRIER Isabelle.

2026-44-SALLE DES FETES – ACQUISITION D'UN FOUR ELECTRIQUE – DEVIS

Il s'avère que le four électrique acheté en janvier 2026 n'est pas adapté, en effet, cet équipement est un four compact, c'est-à-dire qu'il comprend que 6 niveaux dans lequel on ne peut mettre que 4 bacs, soit l'équivalent de 60 à 80 rations repas, sa capacité est insuffisante.

Des devis ont été demandés à la Sarl FARAMUS et la société CAILLAREC pour le remplacement du four existant par un four à 10 niveaux.
Devis de CAILLAREC : 13388,62 € TTC
Devis de FARAMUS : 10904,40 € TTC (sont inclus dans ce devis le four, les bacs gastro, grilles, plaques de cuisson et une hotte aspirante)

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260609-2026_44-DE

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide le devis de la Sté FARAMUS de PLÉRIN d'un montant de 10904,40 € TTC comprenant le four et les bacs gastro, grilles et plaques de cuisson et décide d'imputer cette somme en investissement à l'opération 133.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

MAIRIE DE PLUSSULIEN (Côtes d'Armor)